
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 8 octobre 2021

**"Mon entreprise pas à pas" accueille deux nouveaux partenaires
le Conseil départemental de la Haute-Garonne et la Chambre de Métiers et de
l'Artisanat de Haute-Garonne**

« Mon entreprise pas à pas » est une plateforme qui propose des outils et des services destinés aux entrepreneurs.

Grâce à un accueil personnalisé et un accompagnement individuel, « Mon entreprise pas à pas » guide les créateurs et chefs d'entreprises à chaque étape de leur projet. Ce portail digital répond à une exigence de proximité et permet un traitement personnalisé, facilité et accéléré des demandes des entreprises : création, implantation, financement, développement, internationalisation, innovation, transmission etc.

« Grâce au dispositif « Mon entreprise pas-à-pas » que nous avons lancé en 2019, c'est près de 50 entrepreneurs qui ont pu être accompagnés soit plus de 1 400 emplois créés ou pérennisés. Avec la participation de nos deux nouveaux partenaires, nous allons pouvoir renforcer ce dispositif, en le proposant notamment aux artisans. Une bonne nouvelle pour la création d'entreprises et pour l'emploi local à Toulouse ! » déclare Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole.

« Avec Mon entreprise pas à pas, nous proposons, depuis janvier 2019, un nouvel outil pour les porteurs de projets et les dirigeants désireux de prendre connaissance rapidement des services mis à leur disposition pour les accompagner à la création et au développement de leur projet. Accueillir le Conseil départemental de la Haute-Garonne et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Garonne au sein du portail Mon entreprise pas à pas nous permet d'affiner notre réponse collective face aux besoins des entreprises du territoire et de répondre toujours plus à notre exigence de proximité », précise Philippe Robardey, Président de la CCI Toulouse Haute-Garonne.

« Le dispositif « Mon entreprise pas à pas » vise à mieux coordonner les implantations économiques sur le territoire haut-garonnais et à favoriser une meilleure répartition de l'activité en Haute-Garonne. Le desserrement économique est un enjeu de solidarité territoriale et de qualité de vie pour les haut-garonnaises et les haut-garonnais. Dans un contexte de relance économique, l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projet est plus que jamais une priorité pour sauvegarder au maximum l'emploi sur nos territoires » précise Georges Méric, président du Conseil départemental.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Garonne est ravie d'intégrer la plateforme « Mon Entreprise Pas à Pas » à destination de tous les porteurs de projet de création/reprise et des chefs d'entreprise. « Notre présence sur ce site, nous donne l'opportunité d'être au plus près de nos ressortissants et de renseigner les personnes qui souhaitent rejoindre la grande famille de l'Artisanat. »

Contacts presseToulouse Métropole : service.presse@toulouse-metropole.fr - 05.61.22.21.47CCI Toulouse Haute-Garonne : **Caroline Lachoux** - 06 40 48 31 61Conseil Départemental de la Haute-Garonne : service-presse@cd31.fr - 05 34 33 33 72

Ce communiqué de presse est édité par Toulouse Métropole. Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).